



# Accueil de Loisirs



# La Trobada

## **PROJET PEDAGOGIQUE 2017-2018**

DÉPARTEMENT  
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES



VILLE  
DE

**SAINT-FELIU-D'AVALL**

# Sommaire

<b>1. Présentation de la structure</b>	p.3
a. Environnement	
b. Dispositifs	
<b>2. Le public visé</b>	p.5
a. Caractéristiques de la tranche d'âge	
b. Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs	
c. Effectif / tranche d'âge	
<b>3. Les objectifs</b>	p.7
a. Les objectifs généraux	
b. Les objectifs opérationnels	
c. Les projets d'animation et d'activité	
d. Les séjours courts	
<b>4. Les moyens</b>	p.14
a. Humains	
b. Matériels	
c. Financiers	
d. Les partenariats	
e. Fonctionnement de la structure	
<b>5. Evaluation</b>	p.23
a. Les réunions d'équipes	
b. Les Bilans d'activités	
c. Questionnaire aux parents	
<b>6. La communication</b>	p.24
a. La réunion Enfants / Animateurs	
b. Les relations	
<b>7. L'accueil d'enfant en situation de handicap</b>	p.26
<b>8. Annexes</b>	p.26

# 1. Présentation de la structure

## a. Environnement

### a.1. Champs d'action de l'accueil

La commune de Saint Feliu d'Avall se situe dans la région Languedoc-Roussillon et le département des Pyrénées-orientales.

Elle fait également partie de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole.

La commune est composée de 2684 habitants au 1er janvier 2017 selon l'INSEE. Néanmoins, ce chiffre reste variable. En effet, nombreux sont les travailleurs saisonniers, liés à l'arboriculture des pêcheurs, qui viennent s'installer temporairement voire définitivement sur celle-ci. Par ailleurs une forte communauté portugaise est installée sur place. A cela s'ajoute l'arrivée de saisonniers espagnols entre fin avril et début septembre.

### a.2. Caractéristiques

Actuellement le lotissement Saint Ferréol est en cours de construction avec près de 90 parcelles. De nombreuses maisons sont sorties de terre amenant de nouveaux habitants.

La commune dispose d'une école élémentaire (7 classes) et d'une école maternelle (4 classes).

De nombreuses associations dynamisent la commune.

### a.3. La structure

L'accueil de loisirs de Saint Feliu d'Avall se situe au sein des locaux de l'école maternelle et de la Salle polyvalente.

## Adresse de la structure

Accueil de Loisirs **La Trobada**  
Mairie, Service Enfance  
114, Avenue du Canigou  
66 170 SAINT FELIU D'AVALL

(le bureau de la directrice se situe à la salle polyvalente.)

**L'accueil de loisirs se situe à proximité de :**

- ✓ Centre socioculturel Max Havart
- ✓ Plateau sportif de la commune
  - ✓ Point Jeunes
- ✓ Bibliothèque Municipale.

**Enfin, on retrouve notamment dans les alentours de l'accueil de loisirs:**

- ✓ Un plan d'eau géré par la Conseil Départemental 66
- ✓ Des sentiers de randonnées.

- *un partenariat privilégié est établi avec cette structure.*

## b- Dispositifs

Depuis le 1er Septembre 2014, la commune gère l'Accueil de Loisirs en régie directe.

Le Contrat Enfance Jeunesse et le Contrat éducatif local sont les principaux dispositifs dans lesquels s'inscrivent les actions de l'accueil de loisirs.

## 2. Le public visé

### a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

	<b>Physiologiques</b>	<b>Intellectuelles</b>	<b>Sociales</b>
<b>3/6 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- croissance rapide</li><li>- prise de poids</li><li>- perte des dents,</li><li>- développement des sens,</li><li>- développement du langage et de la pensée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- apparition de la pensée symbolique</li><li>- acquisition des notions temporelles</li><li>- imagination</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- début de socialisation</li><li>- passage de Il / Elle au prénom</li><li>- début du partage</li><li>- début des jeux de rôles</li></ul>
<b>6/8 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- apprentissage des techniques (motricité fine)</li><li>- vitesse d'exécution plus grande</li><li>- croissance moins importante</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)</li><li>- capacité d'attention augmente</li><li>- apprentissage lecture / écriture</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres</li><li>- intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre</li><li>- besoin de s'exprimer</li><li>- début de la coopération</li></ul>
<b>8/12 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- la dimension de groupe d'appartenance apparaît</li><li>- ouverture sur le monde</li><li>- désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)</li></ul>

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

## b. Caractéristiques du public

La caractéristique essentielle de ce public est qu'il s'agit d'enfants fréquentant les écoles maternelle et élémentaire de Saint Féliu d'Avall.

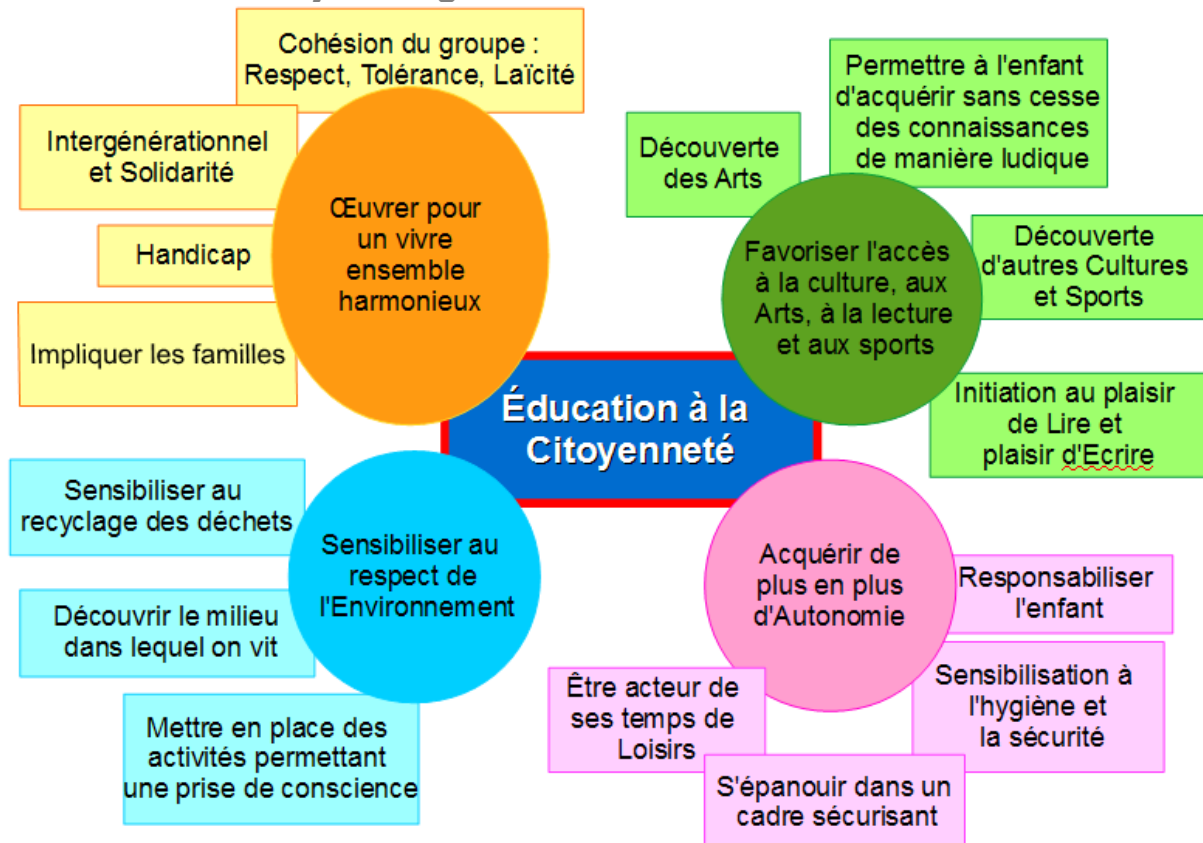
## c. Effectif maximum/ tranche d'âge

	Type d'accueil Age	Moins de 6 ans	6-11 ans	12 ans et +	TOTAL*
A.L.S.H : Accueil de Loisirs Sans Hébergement	Petites vacances (sans hébergement)	8	12	0	20
	Grandes vacances	12	18	0	30

\* Cf. : Déclaration DDCSPP

## 3. Les objectifs

### a. Les objectifs généraux



## b. Les objectifs opérationnels

### 1. Oeuvrer pour un vivre ensemble harmonieux

#### 1.1 Le respect de soi, des autres et de l'environnement

L'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect. Mais il doit également respecter :

- Les personnes (enfant comme adulte que qu'ils soit)
- Les lieux (après chaque activité et avant chaque départ). Nous inculquons le respect des espaces extérieurs, cette considération de l'environnement est valable à chacun de nos déplacements.
- Le matériel qui lui est confié (il doit nettoyer et ranger le matériel qu'il a utilisé).

#### 1.2 Cohésion du groupe : sensibiliser les enfants à la tolérance, la laïcité, et au respect.

Mettre en place des activités (par exemple : contes, théâtre,...) ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui entraînent une sensibilisation à ces valeurs.

- Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, où ils **partagent leurs compétences** pour réaliser des œuvres collectives. (par exemple : décoration d'un mur, fresque de peinture permanente où chacun pourra participer)
- Impulser les **actions de solidarité et d'entraide** au sein des accueils (jeux de coopération, les plus grands aident les plus petits, rangement et respect du matériel, ...), ainsi que dans le quartier, avec les familles. Favoriser l'ouverture à l'autre, en sensibilisant à d'autres modes de vie (passé ou contemporain), d'autres cultures.

#### 1.3 Intégration et prise en compte des difficultés de chacun ainsi que du handicap

- Proposer des activités qui permettent à chacun, en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart.
- Être d'autant plus à **l'écoute des besoins et des envies de chacun**, pour permettre à chaque individu de trouver sa place au sein de la collectivité.

#### 1.4 Développer les rencontres intergénérationnelles et renforcer le lien social

Mettre en place des actions culturelles, sociales et sportives qui permettent **de renforcer le lien entre les différentes générations**.

#### 1.5 Impliquer les parents et les familles dans la vie de l'Accueil.

- Etablir **un lien de confiance avec les familles**, les impliquer dans la vie des Accueils : sur un atelier, une sortie, ...
- Développer des meilleurs outils de communication (internet, vitrine, mais aussi les enfants lorsqu'ils rentrent chez eux le soir !)

### 2. Favoriser l'accès à la culture, aux arts, à la lecture et aux sports

#### 2.1 Découverte des Arts

- Sensibiliser les enfants à l'existence de plusieurs formes d'Art en lien avec la mise en place d'un cursus culturel dans le cadre des projets d'école : cela passe, par

exemple, par une découverte d'une ambiance cinéma pour le plus petits à la réalisation d'un film ou encore la découverte des métiers du cinéma.

- Organiser une sortie, pendant laquelle les enfants, déjà sensibilisés sur le thème en question (préparation en amont de la sortie avec les enfants), pourront découvrir un lieu culturel dont la visite des coulisses ou des salles particulières permet de mieux en comprendre le fonctionnement et de **susciter la curiosité des enfants**.
- Mener des actions qui permettent à l'enfant de découvrir ou d'approfondir de nouvelles techniques utilisées par les arts plastiques (peinture, sculpture, vidéo, etc.) en faisant, dans la mesure du possible, intervenir des personnes extérieures aux accueils.

## **2.2 Mettre en place des activités autour de la lecture et l'écriture**

- Créer un partenariat avec la bibliothèque municipale
- Faire vivre des temps d'animation autour de l'écriture (jeux d'écriture ou atelier d'écriture collectif par exemple) ou l'enrichissement du vocabulaire (Atelier Scrabble).
- Mettre en place des activités autour du conte, de la bande dessinée, du roman, etc. afin de donner le « **goût de la lecture** » aux enfants ( Les enfants ont la parole : débat suite à la lecture d'un livre / Goûter philo).

## **2.3 Développer la créativité, l'expression artistique et l'imaginaire**

- Permettre à l'enfant de **s'exprimer librement** et de laisser cours à son imagination par le biais d'ateliers d'expression artistique tels que le théâtre, le mime, le dessin, la danse, etc. *Pour les plus petits, mettre en place des outils adaptés pour qu'ils puissent, de la même façon que les plus grands, s'exprimer librement (photo-langage, jeu des couleurs, ...).*
- Inscrire, autant que possible, les activités dans un cadre qui **suscite l'imaginaire de l'enfant** (histoire, accessoire, déguisement, etc...)

## **2.4 Permettre à l'enfant d'acquérir sans cesse des connaissances de manière ludique**

- Par le biais de l'**expérimentation**, permettre à l'enfant, grâce au matériel mis à sa disposition, d'apprendre par lui-même, en le guidant.
- Utiliser le **jeu comme outil de l'apprentissage**.

## **3. Sensibiliser au respect de l'environnement**

### **3.1 Découvrir le milieu dans lequel on vit**

- Développer des activités qui permettent la découverte du quartier, de la ville, du territoire... (Promenade à pied, Mini-Camp également...)
- Intégrer de manière régulière, dans la limite imposée par le budget des accueils, une sortie à l'extérieur de la structure.

### **3.2 Mettre en place des activités qui permettent une prise de conscience**

- Mettre en place des activités de sensibilisation au respect de l'environnement
- **Faire vivre le petit jardin pédagogique de l'école** : plantation de légumes, plantes aromatiques, ... et s'en servir comme outils d'apprentissage
- Sensibiliser les enfants à une bonne gestion de l'eau au quotidien afin d'éviter le gaspillage

### 3.3 Sensibiliser au recyclage des Déchets

- Favoriser le tri sélectif au sein des Accueils
- Mettre en place des activités à partir de **matériaux de récupération**

## 4. Acquérir de plus en plus d'autonomie

C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous) mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées. Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant que l'enfant découvre le monde et les possibilités d'agir sur lui :

- x La découverte de son corps et de ses possibilités motrices : courir, sauter, grimper, ramper, se laver...
- x La découverte des autres enfants et adultes de son petit groupe, de son groupe d'âge et de ceux vivant au centre puis les autres, ceux du quartier, de l'école...
- x L'action sur des matériaux divers (l'eau, la terre, le sable, le bois, le papier...) en mettant en jeu ses cinq sens, en utilisant ses mains mais aussi des outils simples.
- x La découverte de l'environnement naturel et humain et les diverses activités que l'on peut y faire.
- x L'imaginaire est un moteur important du développement cognitif du jeune enfant. Le jeu, les activités d'expression le favorisent.

### 4.1 Responsabiliser l'enfant

- Dans la vie quotidienne, permettre à l'enfant de devenir responsable d'un objet (jeu, matériel, bibliothèque,...) ou d'un moment de la journée. Faire en sorte qu'il en soit le référent auprès des autres enfants.
- **Valoriser** au maximum les enfants lorsqu'ils progressent, qu'ils comprennent quelque chose de nouveau, qu'ils partagent spontanément, qu'ils s'écoutent entre eux, etc. de façon à ce qu'ils prennent, petit à petit, confiance en eux. Être juste dans cette valorisation pour qu'elle soit bénéfique au groupe : valoriser chaque enfant individuellement en fonction de ces efforts et sa volonté de progresser en s'adaptant aux compétences et capacités de chacun.

### 4.2 S'épanouir dans un cadre sécurisant

- Veiller au bon déroulement de la journée en respectant le rythme de chacun, fonction de besoins physiologiques et affectifs.
- Prendre en compte les besoins et les envies de chaque enfants (exemple de la boîte à idées si on fait en sorte qu'elle fonctionne) pour qu'ils puissent s'épanouir.
- Elaborer une partie des plannings d'animation avec les enfants pour qu'ils prennent vraiment part à leur temps de loisirs.
- Réfléchir à l'organisation des salles d'activités afin d'aménager l'espace de façon à ce que les enfants puissent, quand ils souhaitent, avoir accès librement au matériel pédagogique (dessin, jeu de société, lecture, ...) et s'isoler seuls ou en petit groupe. *Aménager un coin sieste pour les plus petits, endroit très calme, isolé des autres salles d'activités, permanent ou temporaire (fonctionnel que de 13h à 14h par exemple).*
- L'équipe pédagogique se doit d'être cohérente dans ses choix et ses actions afin de mettre en place un cadre dans lequel les enfants auront leur part de liberté.
- Permettre à l'enfant de ne rien faire.

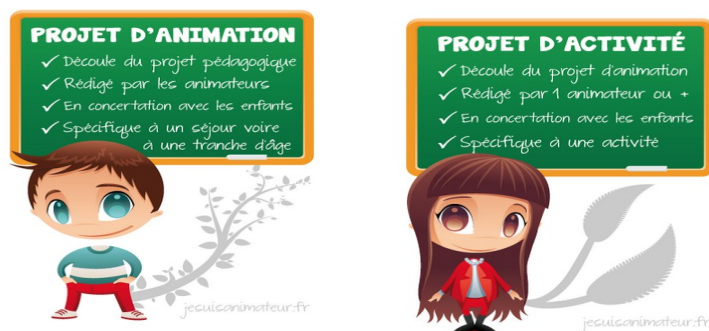


#### 4.3 Être acteur de ses temps de loisirs

- Permettre à l'enfant de participer au choix des activités de la journée, ainsi que, autant que possible, à l'élaboration des plannings d'activités.
- Proposer un cadre à l'enfant dans lequel il puisse prendre des initiatives.
- Mettre en place une boîte à idée ou autre dispositif d'expression en libre accès et faire en sorte qu'ils soient régulièrement utilisés de manière spontanée par les enfants.
- Aider l'enfant à réaliser un projet qui lui tient à cœur

#### 4.4 Sensibilisation à l'hygiène et la sécurité dans la vie quotidienne

- Amener les enfants à se laver spontanément les mains avant de manger.
- Mettre en place de manière informelle des temps de discussion avec les enfants afin de prendre part au rangement et à la propreté des lieux, pour cela il faut qu'ils en comprennent le sens et pas seulement accepter un certain nombre de règles.
- Porter une attention particulière au respect du matériel et des locaux .
- Sensibiliser les enfants à la sécurité sous toute ses formes : routière, domestique, piétonne...



#### c. Les projets d'animation et d'activité

Les projets d'animation et d'activité sont mis en place par l'équipe d'animation. Des thématiques choisies facilitent l'articulation des projets. Ceux-ci se font de manière concertés sur le temps de réunion de préparation.

#### d. Les séjours courts

Les séjours courts seront organisés principalement sur les vacances d'été et uniquement sur l'ALSH. Dans la mesure du possible, ils se composeront de veillées camping sur la structure et/ou en dehors mais aussi d'un mini-camp de 3 jours et 2 nuits. Objectif : Favoriser la prise d'autonomie de l'enfant et partager des instants conviviaux en collectivité.

## 4. Les moyens

### a. Humains

#### ✓ **La Directrice**

Cécilia LIAGRE, la directrice de l'accueil de loisirs et périscolaire La Trobada. Elle est titulaire d'un diplôme de l'animation professionnelle : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports option tourisme, animation, vie locale. Formée aux gestes de premiers secours, elle est la garante de la sécurité physique et morale des enfants. Elle est disponible, à leur écoute ainsi qu'à celle des parents.

Elle est la personne référente pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles). Elle favorise leur participation.

Elle transmet, explique, détaille le projet éducatif à son équipe. Elle anime les temps d'écriture du projet pédagogique (mise en œuvre du projet éducatif). Elle détermine les points négociables et non-négociables relatifs au bon fonctionnement des séjours.

De la même manière qu'avec les familles et les enfants, elle est à l'écoute des animateurs et des autres membres de l'équipe. Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble des personnels intervenants. Elle peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de proposition ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité. Elle a un rôle de formation, de suivi et de validation des stagiaires.

Cécilia travaille en lien étroit avec les élus délégués à l'Enfance-Jeunesse, la gestion du Personnel ainsi que la secrétaire de Mairie.

Le travail de l'équipe est évalué selon des critères définis à l'avance dans ce projet pédagogique.

Enfin Cécilia assure la gestion de la structure sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et réglementaire. Pour cela elle travaille en étroite collaboration avec les différents services.

De ce fait elle assure le lien entre les usagers (familles, enfants), les professionnels, la collectivité et les institutions.

#### ✓ **L'assistant sanitaire (s'il y en a un, sinon c'est la directrice et son adjointe qui gère).**

- Il travaille en partenariat avec la directrice et la seconde dans son action.
- Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi sanitaire des enfants.
- Il est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins, des trousseaux à pharmacie.

- Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.
- Il connaît les particularité médicale des enfants et en informe les animateurs.
- Il affiche dans le bureau (classeurs) les problèmes particuliers des enfants.
- Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les membres de l'équipe.
- Il gère les fiches sanitaire de liaison (vaccin obligatoire , allergies, ...).
- Il récupère les ordonnances et médicaments des enfants et les enferme dans un endroit sûr et hors de portée des enfants.
- Il gère le cahier d'infirmierie.
- Il est le référent en matière de santé auprès des parents.

### ✓ L'équipe d'animation

Nom	Prénom	Qualification	Fonction	Statut	Groupe d'âge attribué
LIAGRE	Cécilia	BPJEPS LTP	Directrice	FPT	3-11 ans
STOFFEL	Françoise	BAFA / BAFD en cours	Directrice adjointe	FPT	
ROMÉ	Marie-Laure	CAP Petite Enfance /BAFA	Animatrice/ATSEM	CAE/CUI	
MARIETTE	Mathilda	CAP Petite Enfance	Animatrice / ATSEM	EAV	
SALLES	Christel	BAFA	Animatrice	CDD	
OCCHIPENTI	Mathilde	BAFA en cours	Animatrice	CDD	
SCHNEIDER	Margot	CAP Petite Enfance	Animatrice	CAE/CUI	
ORTOLA	Kevin	Sans qualification	Animateur	CAE/CUI	

\*EAV = Emploi d'AVenir \*\*FPT = Fonction Publique Territoriale

Les animateurs sont les relais de la directrice.

#### Avec les Enfants

- Ils sont garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Ils sont à l'écoute des enfants et répondent à leur demande.
- Ils savent accepter le refus et solliciter sans forcer.
- Ils sont force de proposition et s'adaptent quand une activité ne fonctionne pas.
- Ils savent adapter l'activité à l'âge de l'enfant.
- Ils gèrent complètement leur activité : de la préparation au rangement.
- Ils doivent élaborer et évaluer un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique.
- Ils respectent les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Ils font part à la directrice ou son adjointe des problèmes survenus au cours de la journée (même minime) et les notent.
- Ils connaissent les différentes règles de sécurité quant aux activités et à la réglementation (y compris règlement intérieur, règles de vie) et les respectent et les font respecter.

### Avec les Familles

- Ils discutent avec les parents sur la journée de leur enfant lorsque ceux-ci sont demandeur.
- Ils savent répondre à des demandes d'organisation ou savent orienter vers les personnes concernées.
- Ils sont présents au moment de l'accueil et du départ.

### Avec les collègues

- Ils respectent leurs collègues
- Ils savent travailler en équipe et écouter l'autre.
- Ils participent aux réunions de préparation.
- Ils savent se remettre en question et avoir un positionnement sur leur action.
- Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues, et au Directeur.
- Ils travaillent en collaboration avec la directrice et son adjointe.
- Ils respectent le travail des autres (personnels de service, surveillant de baignade, chauffeur de bus, prestataires...).
- Ils participent à la mise en œuvre du projet éducatif .
- Ils participent dans la mesure du possible à la rédaction du projet pédagogique et le mettent en œuvre au travers de projet d'activités.

### => Les animateurs devront toujours avoir en leur possession :

- Les numéros de téléphone de l'équipe d'animation, de direction et de la structure.
- Lors des sorties : le numéro du chauffeur du bus.
- Les numéros utiles : SAMU 15 / Pompiers 18 / Police 17 / SOS Mains 0825.33.33.66 / Centre anti-poison (Toulouse) 05.61.77.74.47
- Une trousse à pharmacie.

### ✓ Les animateurs stagiaires

- Ils doivent connaître les essentielles de sécurité et d'hygiène
- Ils sont garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Ils doivent mener des activités adaptées aux enfants.
- Ils doivent participer à toutes les activités et être actif.
- Ils doivent participer activement aux réunions.
- Ils doivent savoir travailler en équipe.
- Ils doivent élaborer et évaluer un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique.
- Ils doivent savoir solliciter de l'aide.
- Ils doivent savoir respecter les autres
- Ils doivent progresser/évoluer durant leur séjour.
- Ils doivent s'entretenir régulièrement avec la directrice ou son adjointe afin de faire le bilan sur son savoir-être et son savoir-faire.
- Ils doivent être formés et conseillés/renseignés par la directrice pour la suite de sa formation.
- Ils seront en situation d'évaluation pour valider ou non leur stage pratique.

### ✓ Les agents de Service

- Ils assurent des missions de propreté et d'hygiène des locaux (salle d'activités, sanitaires, cuisine, réfectoire...)
- Ils exécutent également des opérations de désinfection du matériel.
- Ils participent au service de restauration des personnes accueillies (enfants, enseignants...)
- Ils effectuent également des petits travaux de cuisine (réchauffer les plats livrés, préparation des fruits/légumes, réalisation de mets simples...), de la distribution des repas, de la desserte des tables ou du lavage et du rangement de la vaisselle.
- Ils gèrent la préparation des plats (gestion et livraison assurées par une société de restauration collective) et de l'organisation du service soit à table soit en self-service.
- Ils affichent les menus à l'avance ( en cantine, école maternelle et élémentaire, salle polyvalente : visible sur le site du SISTPM).
- Ils contribuent à veiller aux besoins physiologiques de l'enfant et veille à sa sécurité alimentaire (repas sans porc, allergie alimentaire). Ils se mettent en relation avec la directrice.
- Ils sont recrutés par la Municipalité.
- Ils conservent des échantillons (sous vide et étiquetés) des repas au quotidien, les placent au réfrigérateur (assiette témoin) et les conservent (durant 5 jours) en cas d'intoxication alimentaire ou d'inspection.

### ✓ La place des parents

- Les parents sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie du centre.
- Chaque parent doit pouvoir sur la base du volontariat s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités.

## b. Matériels

### ✓ Locaux de la structure

L'ALSH disposeront des espaces suivants :

- **Le dortoir de l'école maternelle**
- **Salle BCD de l'école maternelle**
- **La salle de motricité de l'école maternelle**
- **Le city stade et le stade**
- **La salle polyvalente et les deux annexes**

## c. Financiers

### ✓ Tarifs

Ils varient et sont indexés sur le Quotient Familial (Voir Règlement intérieur).

## d. Les partenariats

### ✓ Institutionnels

L'accueil de loisirs La Trobada bénéficie d'un partenariat privilégié avec :

- Point Information Jeunesse de la commune avec la mise en place de journées ou demi-journées d'échanges lors des vacances scolaires.
- Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui contrôle la structure, conseille la directrice et aide à la mise en place de Projet d'Accueil Individualisé pour les enfants de moins de six ans.
- SIST Perpignan Méditerranée qui s'occupe des repas, transports .

Plus ponctuellement, l'ALSH font appel aux Associations présentes sur la commune pour développer leurs projets.

### ✓ Financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

- la CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, accueil de loisirs).
- La DDCS qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- La Mairie de Saint Féliu d'Avall qui en est l'organisatrice.
- La MSA également afin de faire valoir les droits de chacun (famille, accueil de loisirs).

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

## e. Fonctionnement de la structure

### VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

#### ✓ Horaires

#### ALSH

<b>7h30-9h</b>	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents) Et jusqu'à 9h30 pour les maternels.
<b>17h00 – 18H30</b>	Fin de journée. Départ échelonné. (prise en compte des parents)

#### ✓ Dates d'inscriptions

<b>Inscriptions pour les vacances</b>	
<b>Période concernée</b>	<b>Inscription</b>
<u>Vacances scolaires</u> (hors Noël)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture des inscriptions 2 semaines au minimum avant la période de vacances.</li> <li>• Une permanence est organisée le Mercredi avant le début des vacances afin de prendre les dernières inscriptions</li> <li>• Inscription au bureau le lundi et mardi de 17h à 18h30 puis le vendredi de 9h15 à 11h15 ou sur rdv au 06/07/31/80/59</li> <li>• Tous les documents d'inscription et de réservation sont à disposition à l'entrée de la salle polyvalente, à l'école maternelle , sur le blog <a href="http://alsh-stfeliu.blogspot.com">http://alsh-stfeliu.blogspot.com</a> et par mail sur demande.</li> </ul>

#### ✓ Journée type

\*Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

\*\*La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant

#### ALSH

<b>AXURITS (6-11 ans)</b>	
7h30 – 9h00	Accueil de tous à l'Ecole Maternelle. Activités libres. Coin collation.
9h00-12h00	Départ pour le gymnase – Jeux/activités (entrecoupés de pauses) et/ou activités spontanées selon le planning.
12h00-13h00	Repas à la cantine
13h00- 14h00	Temps calme
14h00-16h00	Jeux/activités (entrecoupés de pauses) et/ou activités spontanées selon le planning.
16h30-17h00	Goûter
17h00-18h30	Départ échelonné – Activités libres.

NINS (3-6 ans)	
7h30 – 9h00	Accueil de tous à l'Ecole Maternelle. Activités libres. Coin collation.
9h00-12h00	Jeux/activités (entrecoupés de pauses) et/ou activités spontanées selon le planning.
12h00-13h00	Repas à la cantine
13h00- 14h30	Sieste et/ou Temps calme
14h30-16h00	Jeux/activités (entrecoupés de pauses) et/ou activités spontanées selon le planning.
16h00-17h00	Goûter
17h00-18h30	Départ échelonné – Activités libres.

✓ Modalités de restauration

Sur l'ALSH, tous les enfants sont en self-service avec l'aide de l'équipe d'animation. L'équipe mangeant à table avec les enfants, chaque animateur reste disponible afin d'aider petits et grands.

=> Aucun enfant ne sera forcé à manger. Par contre il sera incité au moins à goûter. Si l'enfant n'aime pas, l'animateur en restera là.

Les menus sont affichés dans les locaux de l'école maternelle mais aussi à la salle polyvalente. Ils sont également consultables sur le blog et sur le site du SIST PM.

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **avec ou sans porc** \*, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.

\* S'agissant de l'organisation de sorties ou séjours courts et dès lors que l'organisation le permet, nous conservons le choix entre menus avec ou sans porc.

## 5. L'évaluation

### a. Les réunions d'équipes

Faute de temps, la directrice organise uniquement des réunions de préparation : 3h pour les petites vacances et 6h pour les grandes vacances.

Un bilan écrit est demandé à l'équipe.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.



## b. Les Bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

## c. Questionnaire aux parents

Nous proposons ponctuellement aux parents de participer à notre démarche d'évaluation au moyen d'un questionnaire en ligne.

# 6. La communication

## a. La réunion Enfants / animateurs

Elle est organisée par l'animateur quotidiennement en fin de matinée ou d'activité. Son déroulement n'est pas formalisé. L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs .

C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

## b. Les relations

### ✓ Avec les familles

D'une manière générale nous souhaitons associer le plus possible les parents à notre travail. Ceci commence par une prise en considération de ces derniers et une écoute attentive de la part de l'équipe (dans le respect toutefois du cadre du règlement intérieur).

La communication passe aussi par :

- Une communication via internet (blog de l'accueil de loisirs, mailing List etc...)
- Affichage aux entrées des écoles et des salles d'activités.
- Article de presse
- Informations sur le panneau lumineux communal situé au cœur du village.

✓ Avec les partenaires et/ou intervenants

Les partenaires :

- Point Jeunes
- Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- SIST Perpignan Méditerranée

Plus ponctuellement, l'ALSH font appel aux Associations présentes sur la commune pour développer leurs projets .

Le projet pédagogique est à disposition sur le blog.

✓ Avec les bénévoles

L'apport de compétence venant de bénévoles constitue une véritable plus-value pour le travail de l'équipe, la vie de l'accueil de loisirs La Trobada et plus largement le temps des loisirs de l'enfant. Ainsi, nous favorisons ce type d'intervention avec la participation des associations communales.

## 7. L'accueil d'enfants en situation de handicap

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs. La structure est en contact avec le service Hand'avant 66 afin d'accueillir au mieux l'enfant et sa famille.

Depuis quelques années, l'équipe de direction mène des actions de sensibilisation et de réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap.

## 8. Annexes

Dossier d'inscription ALSH  
Règlement intérieur ALSH